

Image not found or type unknown



Demande de garde et de pension par un enfant de 17 ans.

Par **catie**, le **27/02/2009** à **19:12**

Bonsoir,

Je suis divorcée, mon fils est actuellement en foyer. Peut-il demander à vivre chez son père ?
A qui doit-il s'adresser et peut-il me demander une pension sachant que je suis remariée ?
Je gagne 400 € par mois, est-il en droit de demander à mon mari de participer à cette pension ?

Cordialement.